Alerte presse
Paris, le 19 juin 2025

JOP 2030, Projet de loi olympique : l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne partage ses propositions

A la veille du Comité interministériel du 27 juin prochain à Briançon, qui se penchera sur les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, et du projet de loi examiné au Sénat à partir du 24 juin, les maires des stations de montagne rappellent l'importance de ces perspectives pour renforcer durablement les territoires de montagne. Cette volonté a été marquée lors du Conseil d'administration réuni ce jour.

L'ANMSM rassemble en effet un grand nombre de communes support de stations de montagne sur l'ensemble des massifs français, et en particulier tous les futurs sites olympiques qui seront définitivement actés en septembre prochain.

Une opportunité unique pour renforcer nos territoires et simplifier la mise en œuvre des projets structurants pour l'adaptation des stations.

Ces dernières semaines, l'association a eu plusieurs échanges avec Matignon et certains ministères s'agissant du projet de loi olympique. L'occasion de rappeler les attentes des maires des stations :
- **Simplifier les procédures d'urbanisme,** pour accélérer et faciliter les projets d'aménagement
- **Engager la rénovation de l'hébergement touristique**, pour poursuivre l'adaptation de la montagne, et améliorer le confort et la qualité des logements
- **Décarboner les transports**, pour réduire l'impact carbone des séjours et repenser la mobilité avec le train
- **Mettre en place une gestion de l'eau compatible avec l'activité touristique en stations et les effets du changement climatique.**

Jean-Luc BOCH, Président de l'ANMSM : *« 2030 doit être le déclencheur d'une synergie avec l'ensemble des parties prenantes pour engager les démarches vertueuses dans tous ces domaines. Alors que les instances des futurs Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 ont mis du temps à se mettre en place, l'ANMSM se tient aux côtés des deux Régions, des différentes collectivités et du Président du COJOP Edgar GROSPIRON pour accélérer le processus, avec l'aide des pouvoirs publics, et mettre toutes les chances de notre côté pour réussir ces Jeux.*
Notre association a participé au montage du dossier de candidature en mobilisant toutes les communes support de l'ensemble des massifs pour en faire la candidature de la montagne française. Ces dernières semaines, nous avons apporté notre contribution pour faire de la loi JOP un facilitateur de procédures. Il est temps de se retrousser les manches, de jouer collectif et d'aller de l'avant pour inscrire ces Jeux dans leur époque, les plus vertueux possibles, avec un objectif clair : faire rayonner la montagne française. »

Pour toute demande d'interview : 07 84 90 83 16

Contact presse - Agence CorioLink :
Océane Vilminot 07 84 90 83 16 / oceane.vilminot@coriolink.com